



L'ordonnance visuelle: une innovation sociale à la Voulte-sur-Rhône (07)

Lorsqu'on ne sait pas lire, comment rester autonome et ne pas commettre d'erreur dans le suivi d'une prescription médicale? Cette difficulté rencontrée par les analphabètes et les illettrés est d'autant plus préoccupante qu'une erreur peut avoir de graves conséquences.

En connaissance d'une situation réelle et d'un besoin des habitants, le CCAS de la Voulte-sur-Rhône a imaginé la traduction d'une ordonnance sous la forme d'un tableau avec des pictogrammes et un code couleurs. Cette "ordonnance visuelle" est remplie par le pharmacien, à l'aide de différents types de vignettes autoadhésives.

L'outil est destiné aux corps médical et paramédical ainsi qu'aux familles intéressées et aux institutions en charge des questions de santé et d'analphabétisme/illettrisme. Avec cet outil simple et au faible coût, c'est l'autonomie dans l'accès aux soins qui se retrouve renforcée.

L'action a été réalisée dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale et le projet est inscrit dans le contrat local de santé. Des réflexions sont en cours quant à sa diffusion et son déploiement dans d'autres territoires, notamment en politique de la ville.

●●● Contact: Lydia Lescot, chargée de mission promotion de la santé, direction.eyrieux-rhone@pimms.org

Exemple : Mme Dupond Aline :
 « sirop AAA » : 2 cuillères matin, midi et soir pendant 10 jours
 « cachets B » : 1 comprimé toutes les 4 heures pendant 5 jours

Prénom : ALINE

Référence couleur du médicament	Matin	Midi	Soir	
	7h 8h 9h 10h 11h 12h	13h 14h 15h 16h 17h 18h	19h 20h 21h 22h 23h	(Surligner la durée du traitement)
				1 2 3 4 5 6 7
	7h 8h 9h 10h 11h 12h	13h 14h 15h 16h 17h 18h	19h 20h 21h 22h 23h	8 9 10 11 12 13 14
				15 16 17 18 19 20 21
	7h 8h 9h 10h 11h 12h	13h 14h 15h 16h 17h 18h	19h 20h 21h 22h 23h	22 23 24 25 26 27 28
				29 30 31
	7h 8h 9h 10h 11h 12h	13h 14h 15h 16h 17h 18h	19h 20h 21h 22h 23h	1 2 3 4 5 6 7
				8 9 10 11 12 13 14
	7h 8h 9h 10h 11h 12h	13h 14h 15h 16h 17h 18h	19h 20h 21h 22h 23h	15 16 17 18 19 20 21
				22 23 24 25 26 27 28
	7h 8h 9h 10h 11h 12h	13h 14h 15h 16h 17h 18h	19h 20h 21h 22h 23h	29 30 31

Illustration : CCAS de la Voulte-sur-Rhône